

Pour une Suisse s'engageant réellement en faveur du plurilinguisme : enseignement des langues : le canton de Fribourg montre une voie qui devrait être généralisée

Autor(en): **Schöni Bartoli, Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2009)**

Heft 1814

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1013818>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

contribuables fortunés contribuent effectivement au financement de tâches d'intérêt public, motivés par des considérations

philanthropiques dont les idéologues contempteurs de toute «*privatisation*» n'ont pas la moindre idée. Une ignorance délibérée que l'Etat ne peut

partager. La balle est dans le camp des autorités fiscales, fédérales et cantonales, ainsi que de leurs parlements respectifs.

Pour une Suisse s'engageant réellement en faveur du plurilinguisme

Enseignement des langues: le canton de Fribourg montre une voie qui devrait être généralisée

Daniel Schöni Bartoli (19 février 2009)

Le département de l'instruction publique, de la culture et du sport du canton de Fribourg, dirigé par la conseillère d'Etat Isabelle Chassot, a mis en consultation jusqu'au 15 juin prochain un projet de «*concept cantonal d'enseignement des langues*». Celui-ci, résolument volontariste, propose la mise en place d'un dispositif à même de faire un réel pas en avant dans la connaissance de l'allemand. Le projet comprend notamment, et c'est ce qui a retenu l'intérêt, l'encouragement des classes bilingues pour l'apprentissage de l'allemand par immersion, sur une base volontaire. Le but est d'avoir une classe bilingue par établissements de cycle d'orientation dès 2013. La démarche pourrait ensuite être étendue aux écoles primaires. Parallèlement, les échanges linguistiques seraient favorisés et une dixième année «*linguistique*» en Suisse alémanique proposée. Le canton va encore investir un million dans l'amélioration de son matériel pédagogique.

Dans la «*Suisse aux quatre langues*», l'enseignement linguistique n'a pas beaucoup plus retenu l'intérêt des

politiques que dans les autres pays d'Europe. Soit, on apprend une deuxième langue nationale, puis l'anglais, mais l'enseignement de ces deux langues ne se distingue pas particulièrement des efforts habituels dans cette direction de nos voisins allemands ou français. Certes, les Suisses figurent dans le peloton de tête des Européens qui se débrouillent le mieux en langues étrangères, mais il reste toujours une impression de malaise: au final, bien peu de citoyens helvétiques sont véritablement capables de travailler dans une autre région linguistique ou d'en lire les quotidiens.

L'initiative du département de l'instruction publique du canton de Fribourg va donc résolument dans le bon sens. Assurément, les cantons bilingues comme Fribourg et le Valais ont un intérêt direct à favoriser la connaissance de la langue de l'autre et on devrait être surtout surpris que ce genre de propositions ait attendu le XXI^e siècle pour avoir une chance d'être accepté. Mais en réalité, c'est la Suisse tout entière qui devrait se sentir concernée par ce

débat. La Constitution prévoit dans son article 70 que «*La Confédération et les cantons encouragent la compréhension et les échanges entre les communautés linguistiques*», mais les efforts sont pour l'instant restés très mesurés. L'entrée en vigueur de la loi fédérale sur les langues et la compréhension entre les communautés linguistiques permettra peut-être quelques avancées si les budgets alloués s'avèrent suffisants. Mais il n'en reste pas moins que l'effort dans cette direction reste aujourd'hui purement cantonal et qu'il n'est pas véritablement envisagé comme un enjeu national majeur.

Or, c'est un enjeu majeur. L'Europe qui se construit à nos frontières se débat avec ses 23 langues officielles et des frais de traduction imposants. Pendant ce temps, l'anglais envahit de plus en plus de domaines et on trouve plus d'écrits en anglais sur les murs de Paris aujourd'hui qu'en allemand pendant l'Occupation. Dans ce contexte, la petite Suisse et ses langues européennes majeures aurait potentiellement les meilleurs atouts pour tirer son épingle du

jeu à l'avenir. Mais pour cela, les Suisses doivent d'abord oser s'affranchir de leurs propres complexes linguistiques et engager un effort d'envergure nationale.

Les mesures proposées à Fribourg devraient aussi être discutées au sein de la Conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP) et faire l'objet d'une démarche coordonnée. Peu à peu, on pourrait imaginer que ce projet s'étende à tous les cantons (il existe déjà aujourd'hui un certain nombre d'expériences cantonales, notamment la «*maturité bilingue*» dans le canton de Vaud). En parallèle, on devrait favoriser le développement de médias translinguistiques en adaptant à la Suisse la philosophie de la chaîne de télévision Arte et de

l'hebdomadaire *Courrier international* pour développer la curiosité de chacun vis-à-vis des autres régions linguistiques. Foin de conservatisme et des vieilles habitudes, on pourrait imaginer un enseignement, limité à une pratique orale, d'un dialecte alémanique en Suisse romande et au Tessin à côté de l'enseignement de l'allemand standard. Cela permettrait de favoriser réellement la compréhension et donnerait un rôle actif à des Suisses romands généralement tentés par l'ignorance de la langue parlée réelle de la majorité du pays. Entre les langues latines, on pourrait aussi s'intéresser de plus près aux méthodes qui prônent une stratégie d'apprentissage permettant une intercompréhension facilitée,

ce qui permettrait un accès à la culture italophone malgré la priorité accordée généralement à l'allemand et l'anglais.

La Suisse est *a priori* le pays d'Europe le mieux armé pour affronter méthodiquement la réalité d'une Europe plurilingue. L'impression qui domine aujourd'hui est que cet avantage comparatif est pourtant largement galvaudé par manque de volonté politique. La tentative fribourgeoise ne devrait en aucun cas rester un cas unique. Les possibilités de mettre en œuvre une telle politique linguistique semblent plus accessibles aujourd'hui et la demande existe. Il reste à développer un plurilinguisme effectif en Suisse.